

4 . INFORMATIONS PRATIQUES

⇒ **AGENCE POSTALE COMMUNALE** : 03.29.33.32.95

Ouverture :

Mardi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : de 8h30 à 11h45

Fermeture : le lundi



⇒ **BIBLIOTHÈQUE** : 10, rue de la Mairie – 03.29.82.49.43

Inscription : 5 € (sauf pour les jeunes de moins de 15 ans).

Nous acceptons avec reconnaissance, romans et livres-jeunesse récents (moins de 10 ans)



Ouverture :

Mardi : de 14h30 à 18h30
Mercredi : de 10h00 à 12h00

Rappel : Heure du conte : chaque 1er mercredi du mois

Contact : laforgeauxlivres@gmail.com

⇒ **DECHETTERIE LES FORGES** : 06.43.46.11.67

SICOVAD : 03.29.31.33.75 www.sicovad.fr – contact@sicovad.fr

Ouverture (Fermée les jours fériés et les lundis)

Mardi, jeudi, vendredi : 13h00 à 18h00
Mercredi, samedi : 9h00 à 12h00 / 13h00 à 18h00
Dimanche : 9h00 à 12h00

Rappel :

- Collecte des ordures ménagères : Mercredi soir à partir de 18h00

- Collecte du tri sélectif : Mardi à partir de 5h00



Pour des raisons de sécurité, la déchetterie de LES FORGES ne peut plus accepter les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les déchets diffus spécifiques (DDS) pouvant contenir des produits chimiques dangereux : (peintures, acides, huiles de vidanges...).

Vous pouvez les déposer à la déchetterie de Golbey, ouverte aux mêmes horaires que celle des Forges.

ASSOCIATIONS FORGERONNES :

- Deux associations ont changé de président :

LES AMIS DE L'ÉCOLE : M. HUMBLOT Mathias ; ASSOCIATION SAINT-ELOI : M. MONDON Jean-Paul

- Une nouvelle association est arrivée : THE SQUADRON (Président : M. INGLIN Nicolas). Elle a pour objet de rassembler des motocyclistes qui prônent les valeurs de fraternité, de respect, d'humilité et apporte son soutien à d'autres associations.

L'association F.A.I.R.E. (Forger un Avenir d'Initiatives Responsables et Environnementales) :

vous propose de participer à la protection de notre environnement en signalant sur la plateforme en ligne « **sentinelles de la nature** », les initiatives en faveur de l'environnement ou les dégradations et atteintes (dépôts de déchets, pollutions de cours d'eau, rejets industriels, destructions d'espèces protégées, pollutions lumineuses, utilisation de pesticides, dégradations de zones humides...).

Cette plateforme se présente comme une carte interactive et participative portée et administrée par France Nature Environnement. Parce que défendre la nature est un devoir civique... Devenez une sentinelle de l'environnement et aidez activement à sa protection !

Plus d'infos sur le site : <https://sentinellesdelanature.fr>

Vous pouvez également télécharger l'application sentinelle de la nature sur votre smartphone.

Association F.A.I.R.E., Mme Lorraine MENGUY 13, rue du Soleil Levant 88390 LES FORGES

www.asso-faire.fr



LES FORGES ACTU

MARS 2023

1. INFORMATIONS MUNICIPALES

SOMMAIRE

1. Informations Municipales
2. Informations Municipales (suite)
3. Quoi de neuf ?
4. Informations pratiques

MAIRIE :

Adresse:

10, rue de la Mairie
88390 LES FORGES
Tél : 03.29.82.49.43

Mails :

Secrétariat :

accueil@mairielesforges.fr

Secrétaire générale:

secretariat.general@mairielesforges.fr

Service technique :

technique@mairielesforges.fr

Service jeunesse :

jeunesse@mairielesforges.fr
coordo.jeunesse@mairielesforges.fr

- **Horaires d'ouverture du Secrétariat :**

Lundi, mardi, et jeudi : 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00
Mercredi et samedi : 8h30 à 11h30

PERMANENCE DU MAIRE :

Tous les jeudis de 10h00 à 11h00

LE RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

vous reçoit sur R.D.V. pour répondre à vos questions d'urbanisme

ACCUEIL DE LOISIRS DE PRINTEMPS :

organisé du 17 au 21 avril 2023,
pour les enfants de 3 à 14 ans. (activités spécifiques pour les ados et pré-ados)

Thème : « Viens à la découverte des animaux »

Renseignements en Mairie—Inscriptions via le logiciel 3 D OUEST



Votre avis nous intéresse !

Merci de compléter et retourner le questionnaire ci-joint. Vous pouvez également y répondre en ligne en flashant le QR code, pour le 22 avril au plus tard.

INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE :

des enfants nés en 2020,

sur RDV avec le service Jeunesse au 03.29.82.49.43/
06.71.72.59.73, les 6 avril (am), 7 avril (matin), 5 mai (matin), 10 mai (matin), 12 mai (am), avec le carnet de santé et le livret de famille.

Pour retrouver toutes les informations essentielles de notre commune, Rendez-vous :

- sur notre site : mairielesforges.fr

- sur Panneau Pocket :

www.panneaupocket.com



- suivez-nous sur nos pages Facebook :



Service Jeunesse Les Forges

Nous LesForges

Mairie de Les Forges

Comité de rédaction : Jean-Pierre BEGEL, Jean-Paul BELLAMY, Patricia BOURGUIGNON, Dominique DUCHANOY, Dominique GABRION, Nadia DUGRAVOT, Anne-Lyse GROMER-PELTIER, Marie-Edith MOREL, Claude PERIN, Philippe PETIT, Catherine SCHMITT.

Publication trimestrielle - tiré en 930 exemplaires - Imprimé par nos soins - Diffusion : distribution boîtes aux lettres, site internet

2. INFORMATIONS MUNICIPALES (Suite)

◆ RECENSEMENT MILITAIRE :

Dès leur 16ème anniversaire, tous les jeunes sont invités à se présenter en mairie, munis du livret de famille afin d'effectuer le recensement militaire, démarche nécessaire pour toute inscription aux examens, concours et sur les listes électorales.

◆ CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ & PASSEPORTS :

Pour la délivrance ou le renouvellement de vos pièces d'identité, vous devez préremplir en ligne votre demande sur le site : ants.gouv.fr ou service-public.fr, puis prendre Rendez-Vous dans une des mairies habilitées du secteur : Chantraine, Golbey, Epinal, Mirecourt, Thaon-les-Vosges.

Si vous rencontrez des difficultés pour établir votre demande, vous pouvez prendre rendez-vous à la : **MAISON FRANCE SERVICES DE GIRANCOURT :**



Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent gratuitement pour toutes vos démarches administratives et numériques à GIRANCOURT - 130, chemin des Mitroches

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00

Tél : 03.29.36.15.47 - Mail : lboye@pays-epinal.fr

Nouveauté : Une permanence à la Mairie de Chantraine :

tous les mardis de 14h00 à 17h00 sans rendez-vous



A VOS AGENDAS :

MANIFESTATIONS A VENIR :

- **08/04/2023** : Chasse à l'œuf organisée par les Amis de l'Ecole à Chardane à 10h00
- **15/04/2023** : Champs Golots de 14h00 à 17h00, organisés par la Mairie, Les Amis de l'Ecole, l'école de pêche, l'association du B.I.C., F.F.L., dans la cour de l'école
- **16/04/2023** : Nettoyage de Printemps de 9h00 à 12h00 organisé par l'association FAIRE (RDV à 9h00 devant la Mairie)
- **12/05/2023** : Vente de fromages organisée par les Amis de l'Ecole
- **12/05/2023** : Concert à la chapelle organisé par l'ALR et l'association St Eloi à 20h30
- **14/05/2023** : Vide-greniers organisé par les Amis de l'Ecole autour de la Mairie
- **14/06/2023** : Vente de bières organisée par les Amis de l'Ecole
- **30/06/2023** : Fête de l'école (participation du péri-scolaire et des Amis de l'Ecole)
- **01/07/2023** : Fête communale organisée par Forges Festi Loisirs

3. QUOI DE NEUF ?



CONCOURS PHOTOS 2023 :

L'association du Bulletin d'Informations Communales organise à nouveau un concours photos qui se déroule **du 6 mars au 31 août 2023**.

Le thème de cette année : « **Les nichoirs et mangeoires à oiseaux sur Les Forges** ».

Le règlement est disponible en Mairie et sur le site : mairielesforges.fr



INTERDICTION DE TAILLER LES HAIES : Arrêté n°329/2021/DDT du 14/12/2021

ATTENTION ! **A partir du 1er avril jusqu'au 31 juillet**, vous ne devez plus intervenir sur les haies (ni entretien, ni taille, ni destruction). En effet, elles abritent, à votre insu souvent, tout un petit peuple (oiseaux, hérissons, insectes...) qui s'y cachent et s'y reproduisent. En respectant cet arrêté vous participerez à la protection de la biodiversité.

Et si en plus vous laissez une bande d'herbe non tondue (de 50 à 100 cm) le long de cette haie vous dissuaderez les chats de s'y cacher pour croquer les oisillons dans les nids !

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU MASSIF DU « FORGERON » :

Afin de mettre en valeur l'œuvre d'art du « Forgeron », il a été décidé d'éclaircir la végétation du massif. Plusieurs plants ont été enlevés et replantés près du cimetière et à Chardane, afin de créer de nouveaux endroits plus propices à la nidification des oiseaux et favoriser la biodiversité. Plusieurs bosquets et une petite haie ont été créés sur la pelouse, Allée des cerisiers devant le cimetière.

Quelques petits travaux d'embellissement et d'accessibilité restent à faire, avec entre autre, la pose d'un banc. De plus, afin de créer un parasol naturel, deux saules « crevettes » seront plantés de chaque côté, ce qui permettra à nos concitoyens de profiter de cette jolie place.

INFORMATIONS DIVERSES :

CIMETIÈRE :

- ◆ Deux récupérateurs d'eau de pluie vont être installés pour stocker l'eau venant du toit du bâtiment des toilettes afin de pouvoir arroser les fleurs malgré les restrictions d'eau à venir.
- ◆ A l'arrière du cimetière, une prairie naturelle (pas de fauchage) est envisagée.
- ◆ Un hôtel à insectes sera installé par les services techniques avec la collaboration des enfants de l'Accueil de Loisirs d'avril.
- ◆ Tri des déchets : merci de mettre les déchets dans les poubelles correspondantes afin de contribuer à l'effort collectif de tri et de faciliter le travail des agents communaux.

ATELIERS MUNICIPAUX :

- ◆ Des bacs récupérateurs d'eau ont été achetés et installés aux ateliers municipaux pour l'arrosage des fleurs